



TROIS ANS D'AUSTERITE ET DE DEREGLEMENTATION DU MARCHE DU TRAVAIL, ASSEZ DE DESTRUCTION !

**Déclaration du groupement Global Unions¹ à l'occasion des
réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale de 2013
Washington, du 11 au 13 octobre 2013**

Introduction

1. Le FMI a une nouvelle fois revu sensiblement ses précédentes prévisions de croissance économique mondiale. Des évaluations erronées de la fragilité des principales économies émergentes en 2013 sont venues s'ajouter aux multiplicateurs budgétaires de 2012 défectueux. Les scénarios qui avaient grossièrement sous-estimé l'ampleur de la récession entraînée par les politiques d'austérité ont été discrédités, tout comme ceux qui s'attendaient à ce que le monde en développement devienne la locomotive qui ramènerait le reste de l'économie mondiale sur le chemin de la croissance soutenue. Il est grand temps que le FMI et la Banque mondiale soutiennent une authentique stratégie de reprise mondiale par le biais d'actions ciblées d'augmentation de la demande mondiale et de croissance de l'emploi. Au lieu de promouvoir une déréglementation du marché de l'emploi qui est destructrice et renforce les inégalités, le Fonds et la Banque devraient soutenir un ensemble cohérent de politiques ciblant le marché de l'emploi pour créer une croissance plus inclusive, et aider les petites et moyennes entreprises à obtenir le financement dont elles ont besoin afin de créer des emplois.

2. La présente déclaration affirme que la Banque mondiale et le FMI doivent : prendre des mesures en vue de mettre en œuvre un socle mondial de protection sociale ; appuyer les investissements dans les infrastructures, l'éducation et les services publics de qualité ; et soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone. Ces institutions ont toutes deux un rôle à jouer pour contrer l'érosion des assiettes fiscales et aller dans le sens d'une fiscalité plus progressive. La Banque doit prendre des mesures afin de mettre en œuvre les importantes recommandations de son *Rapport sur le développement dans le monde 2013 : Emplois*, notamment pour l'évaluation de l'impact sur l'emploi de tous les programmes de la Banque, ainsi que celles de la *Révision du rapport Doing Business par le panel indépendant*. Il conviendrait que la

¹ Le groupement Global Unions est composé de la Confédération syndicale internationale (CSI), qui compte 175 millions de membres dans 156 pays, des Fédérations syndicales internationales (FSI), qui représentent leurs secteurs respectifs à l'échelon syndical international (IBB, IE, IAEA, FIJ, IndustriALL, ITF, UITA, ISP et UNI), et la Commission syndicale consultative (CSC-TUAC) auprès de l'OCDE.

Banque profite de l'occasion fournie par l'examen actuel de ses politiques de garantie sociale et environnementale pour rattraper les autres institutions financières internationales en adoptant une garantie exhaustive des normes du travail.

De la reprise à trois vitesses à la stagnation à une vitesse

3. En juillet 2013, pour la sixième fois consécutive, le FMI a révisé à la baisse ses prévisions trimestrielles antérieures de croissance économique mondiale. En revanche, contrairement aux révisions préalables qui étaient dues pour l'essentiel à des déclin plus prononcés en Europe, les principaux ajustements à la baisse de juillet concernaient de grandes économies émergentes telles que la Russie, la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud. Des difficultés économiques croissantes en Inde, en Indonésie, en Turquie et dans d'autres pays, dues à des sorties de flux financiers importantes, vont probablement entraîner de nouvelles révisions des prévisions économiques du FMI.

4. Le ralentissement dans les principaux pays en développement va, pour le moins, obliger le FMI à écarter son scénario d'une « reprise à trois vitesses » dans laquelle les économies émergentes dynamiques étaient censées agir comme moteur de la reprise mondiale tandis que les économies avancées résolvaient leurs problèmes économiques. L'austérité et les programmes d'ajustement structurel en Europe étaient en partie justifiés par l'hypothèse posée par le Fonds selon laquelle, dès que les pays européens auraient réduit leurs coûts et seraient devenus plus concurrentiels, l'on aurait assisté à une demande accrue pour les produits d'exportation européens. Au cours de l'année dernière déjà, la révélation que les modèles prévisionnels du FMI sous-estimaient les multiplicateurs budgétaires et aussi, par conséquent, l'impact négatif des politiques de consolidation budgétaire, avait sapé la crédibilité du scénario de reprise projeté par le Fonds. L'effondrement des taux de croissance dans les grands pays émergents le décrédibilise encore plus.

5. Il semblerait que le FMI et ses partenaires européens de la « troïka » (la Banque centrale européenne et la Commission européenne) n'aient compris que trop tard que le programme d'austérité imposé dès 2010 au moyen d'un strict calendrier de consolidation budgétaire, même dans les pays subissant une contraction économique prononcée, était prématuré et en fin de compte voué à l'échec. Non seulement ces politiques ont contribué à plonger la zone euro dans une récession à double creux, mais en outre, à cause de la diminution des revenus des gouvernements, aucun des pays souffrant de la crise n'a été en mesure d'atteindre l'objectif de réduction du déficit. À la lumière des répercussions délétères des précédents objectifs, le FMI et ses partenaires de la troïka ont fini par accepter de repousser la date d'accomplissement des objectifs de réduction des déficits dans les pays européens.

6. L'échéance repoussée de la réduction des déficits ne signifie pas que l'austérité ne soit plus en vogue dans les milieux officiels, que ce soit en Europe ou ailleurs. Des travaux de recherche basés sur des rapports du FMI ont révélé que sur les 181 pays ayant fait l'objet d'un examen, 119 étaient engagés dans une initiative de contraction budgétaire en 2013, et que 131 pays, couvrant près de 90 % de la population mondiale,

prévoient de le faire en 2014.² L'application de politiques d'austérité, en même temps que la chute des cours de bon nombre de matières premières et que la sortie de flux de capitaux en partie déclenchée par les changements escomptés dans les politiques monétaires des États-Unis, risquent d'accentuer le ralentissement de la croissance que l'on commence à observer dans bon nombre de pays en développement.

Une reprise lente veut dire que le chômage et le sous-emploi augmentent

7. Le *Rapport sur le travail dans le monde 2013* publié par l'Organisation internationale du travail (OIT) en juin a souligné que la majorité des pays en développement ou émergents avaient fait état d'une progression en matière d'emploi au cours des trois dernières années, mais que le nombre de chômeurs au niveau mondial atteindrait toutefois 215 millions en 2015 – alors qu'ils étaient 200 millions en 2013 – à cause de la récession et de la lenteur de la croissance dans les régions avancées. Les taux de chômage sont sensiblement supérieurs à la moyenne pour certaines tranches d'âge, les jeunes travailleurs par exemple. Le récent ralentissement économique dans les grands pays émergents va encore aggraver la situation mondiale en matière de chômage et va également entraver les efforts visant à résoudre les problèmes du sous-emploi et de l'informalité, fléaux de longue date du monde en développement.

8. Un sondage d'opinion de la CSI mené récemment dans 13 pays a montré que, même avant le dernier ralentissement subi dans les pays émergents, près de la moitié des personnes interrogées (49 %) déclaraient qu'elles-mêmes, ou bien un membre de leur famille, avaient fait l'expérience du chômage ou d'une réduction de leurs horaires de travail au cours des deux dernières années. Bien plus de la moitié des personnes interrogées (58 %) indiquaient que le revenu de leur famille n'augmentait pas aussi vite que le coût de la vie. Et 80 % ont répondu par la négative à la question : « Pensez-vous que votre gouvernement ait affronté la question du chômage de manière efficace ? »³

9. Par ailleurs, outre les limites imposées aux dépenses sociales dans le cadre des programmes d'austérité, la détérioration des marchés du travail pourrait aussi accentuer l'augmentation alarmante des inégalités de revenus qui a eu lieu au cours des dix dernières années, dans la plupart des pays, à quelques remarquables exceptions près. Le Comité du développement du FMI et de la Banque mondiale a déclaré, dans son dernier communiqué au mois d'avril, durant les réunions de printemps des IFI : « Nous reconnaissons qu'une réduction des inégalités est nécessaire pour parvenir à une croissance économique durable ». Les travaux de recherche du FMI ont aussi mis en exergue l'importance d'une réduction des inégalités pour arriver à une croissance stable et soutenue⁴. Malheureusement, ces importantes conclusions n'ont souvent pas été prises en compte dans les programmes par pays ni dans les conseils politiques actuels du FMI, lesquels insistent plutôt sur la réduction des dépenses publiques et la déréglementation des marchés du travail.

² Ortiz et Cummins, « The Age of Austerity – A Review of Public Expenditures and Adjustment Measures in 181 Countries », South Centre, mars 2013

³ CSI, *Sondage mondial de la CSI 2013 – Perspectives économiques et sociales*, septembre 2013

⁴ Voir par exemple: FMI, *Jobs and Growth: Analytical and Operational Considerations for the Fund*, mars 2013, pp 24-31

L'obsession du FMI avec la déréglementation du marché du travail

10. L'insistance du FMI sur la « flexibilité » du marché du travail en tant qu'objectif institutionnel est particulièrement incompréhensible au regard de l'engagement envers la croissance inclusive qu'il proclame. Un récent document politique du FMI a attribué la promotion de la déréglementation du marché du travail prônée fréquemment et de manière réitérée par le personnel du Fonds, aux « effets persistants » d'une croyance diffusée par l'OCDE il y a vingt ans – qui n'a jamais été confirmée ultérieurement par des travaux de recherche – selon laquelle cette déréglementation aurait été associée à une croissance accrue⁵. Le FMI admet que ce postulat est incorrect, et n'est pas confirmé par la recherche. Le Fonds aurait pu aussi admettre les récentes conclusions de l'OCDE et la Banque mondiale, qui affirment que non seulement la déréglementation du marché du travail a, globalement, un impact insignifiant sur la croissance, mais que dans la plupart des cas, elle augmente les inégalités en matière de revenus⁶.

11. Dans plusieurs pays européens, l'affaiblissement des institutions et des conditions du marché du travail ont été une caractéristique essentielle des programmes de prêts du FMI ou de ses conseils politiques à l'intention des pays non-emprunteurs⁷. Parmi les recommandations ou les conditions figurent le fait de faciliter l'emploi hors normes, la réduction ou le gel des salaires minimum, la réduction de la sécurité de l'emploi, l'affaiblissement ou la décentralisation des modalités de négociation collective et l'affaiblissement des syndicats. En abaissant la demande agrégée, ces mesures ont entraîné presque immédiatement une hausse du chômage, et en diminuant la protection des travailleurs et réduisant leur pouvoir de négociation, elles contribuent au déclin de la part du travail dans le revenu national. En outre, en affaiblissant les mécanismes de dialogue social, elles sapent toute possibilité d'adopter des mesures dans le cadre de vastes accords d'appui à la reprise ou d'atténuation des répercussions des ralentissements économiques telles que le recours généralisé à des modalités de temps de travail réduit ou d'autres types de politiques en faveur de l'emploi.

12. L'inégalité au sein des pays est encore accentuée par les coupes dans les services publics et les programmes de transferts qui affectent particulièrement les ménages ayant des revenus faibles ou moyens, alors même que les régimes fiscaux progressifs sont en diminution. L'accent mis sur les réductions des dépenses publiques plutôt que sur l'augmentation des recettes fiscales dans bon nombre de pays en crise, dont certains ont reçu des prêts du FMI et d'autres suivent de très près les conseils politiques du Fonds, contribue à cette tendance.

⁵ *Ibidem*, note de bas de page 18, p. 35

⁶ OCDE, *Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising*, (Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent), décembre 2011 ; Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2013 : Emploi*, octobre 2012

⁷ Voir : CSI, « Involvement of the International Monetary Fund in Labour Market Reforms in European Countries », février 2013 ; CSI, *Rapport Frontlines*, avril 2013 ; Hermann et Hinrichs, *Die Finanzkrise und ihre Auswirkungen auf Sozialstaaten und Arbeitsbeziehungen – ein europäischer Rundblick*, FORBA, novembre 2012

Emplois, normes du travail et protection sociale à la Banque mondiale

13. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2013 : Emplois (WDR 2013)* de la Banque mondiale a apporté une importante contribution en identifiant la centralité des résultats du marché du travail pour le développement, formulant de ce fait la recommandation que les stratégies de développement soient revues dans « l'optique de l'emploi ». Le *WDR 2013* a en outre affirmé clairement que l'emploi dans son ensemble doit comporter les droits inscrits dans les normes fondamentales de l'OIT⁸ et être soutenu par un accès accru à la protection sociale.

14. La Banque mondiale devrait mettre en œuvre la recommandation du *WDR 2013* que soit évalué l'impact sur l'emploi de tous les projets et activités financés par la Banque. Dans le cadre de la révision en cours et de la mise à jour de ses garanties sociales et environnementales, la Banque devrait également adopter une garantie des normes du travail qui assure que les activités financées par la Banque respectent les normes fondamentales du travail, la communication d'informations aux travailleurs sur leurs conditions d'emploi, les procédures dans les cas de contraction d'emplois, les mécanismes de plaintes, les obligations en matière de santé et de sécurité au travail, et les normes relatives aux chaînes d'approvisionnement⁹. La Banque mondiale a déjà été dépassée par certaines banques régionales de développement, mais également par sa propre branche de prêts destinés au secteur privé, la Société financière internationale, laquelle exige de ses emprunteurs qu'ils respectent les normes du travail couvrant leur secteur.

15. La Banque mondiale devrait mettre en œuvre les principales recommandations du Rapport de la révision de *Doing Business* par le panel indépendant, présentées en juin au président de la Banque. Celles-ci incluent l'élimination de l'indicateur controversé de *Doing Business* sur « l'embauche de travailleurs », qui donnait les meilleures notes aux pays ayant la plus faible réglementation du travail et avait déjà été suspendu en 2009, et la mise au point d'une nouvelle approche de la Banque mondiale relative aux politiques du marché du travail qui ne fasse pas partie du projet *Doing Business*. La Banque devrait également mettre en œuvre la recommandation de la révision du panel indépendant d'éliminer l'indicateur *Doing Business* sur le « taux d'imposition total », qui donnait les meilleures notes aux pays exigeant des entreprises le plus faible niveau de paiement d'impôts et de contributions sociales, plaçant de la sorte en première place les paradis fiscaux et les États pétroliers.

16. La Banque mondiale et le FMI doivent intensifier leurs travaux de promotion et de mise en œuvre de l'initiative sur un socle de protection sociale. Les deux institutions ont indiqué leur soutien à l'initiative, la Banque ayant par exemple adopté une *Stratégie 2012-2022 sur la protection sociale et l'emploi*, et elles ont entrepris des travaux

⁸ Les normes fondamentales du travail sont des droits humains fondamentaux reconnus au niveau international pour tous les travailleurs/euses, indépendamment du niveau de développement du pays, et qui sont définis par huit conventions de l'OIT qui recouvrent la liberté syndicale et le droit de négociation collective, l'élimination de la discrimination dans l'emploi et la profession, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, et l'abolition effective du travail des enfants, y compris de ses pires formes.

⁹ Pour plus de détails se reporter à : CSI, *Les normes du travail dans les prêts octroyés par le Groupe de la banque mondiale : Enseignements tirés et perspectives d'avenir*, novembre 2011

conjointes sur cet aspect avec l'OIT et d'autres agences. En mai, le président de la Banque a prononcé un discours dans lequel il faisait état de son appui à une couverture médicale universelle ; l'accès aux soins de santé et à d'autres formes de protection sociale pour tous permettraient d'atteindre l'objectif d'un socle de protection sociale. Pour cela, il faudrait toutefois que la Banque propose des plans d'action concrets au niveau des pays, en vue d'étendre et de financer la couverture, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent. En fait, les récentes stratégies de la Banque ne font pas la promotion d'une fiscalité progressive ni de contributions adéquates de la part des entreprises en vue de financer une protection sociale étendue, même dans le contexte de très bas niveaux d'imposition.

17. La Banque mondiale a publié deux rapports, l'un dans le cadre de sa série *Turn Down the Heat* et l'autre sur *La croissance verte pour tous*, qui concluent que les populations aux plus bas revenus seraient les plus pernicieusement affectées par le changement climatique. La Banque devrait tenir compte des importantes conclusions de ces deux rapports, en augmentant son soutien à l'économie verte et aux investissements liés au climat. Ses activités devraient mettre en exergue la nécessité d'une transition juste pour les travailleurs lorsque l'on se tourne vers une économie verte durable. Le FMI et la Banque mondiale doivent proposer des solutions afin de garantir le niveau d'investissement nécessaire, qu'il soit public ou privé, pour assurer cette transition. Il convient de prendre en considération avec sérieux la question de l'équité, qui englobe des mesures telles que l'amélioration des transports publics, l'extension de la protection sociale et la hausse des salaires pour les travailleurs à faibles revenus, qui viendraient remplacer les subventions aux combustibles fossiles. La voix des travailleurs doit se faire entendre pour que ceux-ci jouent un rôle dans une transition réussie, en aidant à améliorer le processus d'innovation sur le lieu de travail. La CSI a proposé de travailler de concert avec la Banque mondiale pour explorer pleinement ces possibilités.

Recommandations du groupement Global Unions

Mesures destinées à soutenir la reprise économique

18. Le FMI et la Banque mondiale devraient :

- Promouvoir, au travers de leurs conseils politiques et de leur assistance financière, des actions ciblées visant à soutenir la demande globale et l'emploi dans les pays confrontés à un grave ralentissement de la croissance ou qui entrent en récession ;
- S'opposer aux mesures d'austérité et aux coupes correspondantes dans les dépenses publiques dans des domaines qui offrent un soutien social, facilitent l'activité économique productive et servent de base au fonctionnement de services publics stables ;
- Contribuer aux investissements dans les infrastructures, l'éducation et les services publics de qualité, notamment l'économie des soins, en vue d'améliorer leur potentiel productif à long terme, et appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Mesures de création du travail décent et de réduction des inégalités

19. Le FMI et la Banque mondiale devraient

- Soutenir les mesures actives du marché de l'emploi et des systèmes visant à promouvoir le maintien dans l'emploi et le travail partagé jusqu'à ce qu'une reprise de la croissance de l'emploi soit assurée ; et soutenir également les initiatives ciblées de création d'emploi pour les jeunes ;
- Cesser de promouvoir la déréglementation du marché de l'emploi et aider au contraire à inverser la tendance à l'inégalité de revenus en renforçant la négociation collective et en établissant des salaires minimums forts dans le cadre d'un ensemble cohérent de politiques du marché du travail pour une croissance plus inclusive ;
- Veiller à ce que les femmes bénéficient de ces actions politiques afin d'éviter une nouvelle détérioration des écarts entre hommes et femmes en matière d'emploi et de niveau de revenus ;
- Évaluer les projets d'activités financées par les IFI sur la base de leur impact sur l'emploi, et veiller à ce qu'elles contribuent à la création de travail décent, notamment grâce à l'adoption d'une garantie des normes du travail par la Banque mondiale ;
- Développer des plans d'action visant à soutenir l'établissement d'un socle universel de protection sociale tel qu'il a été conçu par l'OIT, adopté par l'ONU et convenu lors de réunions du G20.

Mesures pour une réglementation financière efficace et une fiscalité équitable

20. Le FMI et la Banque mondiale devraient

- Améliorer l'octroi d'un financement abordable aux petites et moyennes entreprises, faciliter leur intégration dans les chaînes mondiales de valeur et assurer qu'elles puissent offrir un travail décent à leurs employés ;
- Soutenir la réalisation des engagements pris par le G20 et le Conseil de stabilité financière pour s'opposer aux groupes « trop grands pour échouer » en protégeant les activités bancaires de détail contre la volatilité des investissements bancaires et les effets du marché, réglementer les échanges sur le marché des produits dérivés et du secteur bancaire parallèle, et mettre en œuvre des cadres correcteurs ;
- Promouvoir l'adoption de mesures plus énergiques pour contrer l'érosion de l'assiette fiscale et introduire une réforme des systèmes fiscaux, de sorte à progresser vers une fiscalité plus progressive avec une assiette plus large, et

réorienter la fiscalité pour qu'elle pèse moins sur l'emploi et plus sur les activités nuisibles à l'environnement et non productives ;

- Appuyer les mesures visant à garantir que les revenus ne disparaissent pas dans des paradis fiscaux, en exigeant l'échange automatique d'informations entre pays et en mettant en œuvre des actions pour mettre fin à l'érosion de l'assiette fiscale et au transfert des bénéfices par les entreprises multinationales ;
- Soutenir l'introduction et la mise en œuvre d'une taxe sur les transactions financières en vue de dissuader les comportements spéculateurs et de créer de nouvelles sources de financement, et interdire les transactions à haute fréquence.

16-09-13